

## Statut de l'adresse

Le statut d'une adresse est établi au retour du service RNVP ou suite à une décision du directeur relative à la mise en qualité de l'adresse.

Icône	Statut	Qualité de l'adresse	Action à faire
	Validée automatiquement	L'adresse a été <b>acceptée</b> et <b>validée</b> par le service RNVP.	Vous n'avez rien à faire.
	Validée manuellement	Vous avez choisi et <b>validé l'adresse proposée</b> parmi une ou plusieurs adresses proposées par le service.	Vous n'avez rien à faire.
	Confirmée	Vous avez <b>saisi et confirmé l'adresse inconnue du référentiel postal</b> :  soit aucune adresse n'a été proposée par le service  soit vous n'en avez validé aucune parmi celles proposées par le service.  <u>Adresse confirmée</u> c'est donc une adresse « à vérifier » ou « non référencée » que vous avez <b>validé</b> .	Vous n'avez rien à faire.
	Non référencée	C'est une <b>adresse inconnue</b> du référentiel postal.  Aucune proposition n'est retournée par le service RNVP lors de la saisie.	Vous devez saisir ou confirmer une nouvelle adresse.
	À vérifier	L'adresse que vous avez saisie <b>ne figure pas parmi les propositions du service</b> . Vous ne l'avez pas encore confirmé.	Vous avez le choix entre :  choisir une adresse proposée par le service  modifier votre saisie  valider l'adresse initiale. Si vous forcez l'enregistrement de l'adresse initiale, elle passe au statut de l'adresse « confirmée ».
	Non contrôlée	C'est une <b>adresse non contrôlée</b> en raison de l' <b>indisponibilité du service</b> ou d'une <b>incomplétude de l'adresse</b> , empêchant sa soumission au service.	Vous devez retourner dans le dossier de l'élève pour <b>modifier</b> et <b>revalider l'adresse</b> afin de la repasser par le service RNVP.
	Adresse inconnue	L'adresse est inconnue. Au moment de la saisie de l'adresse <b>vous avez coché la case « adresse inconnue »</b> .	Vous n'avez rien à faire.
	Adresse à l'étranger	Les <b>adresses étrangères</b> ne sont pas contrôlées par le service RNVP.	Vous n'avez rien à faire.